



Guide à l'intention des
patients et des familles
2019

Après votre intervention de chirurgie générale : ce que vous devez savoir

Hôpital général de Dartmouth



Après votre intervention de chirurgie générale : ce que vous devez savoir

Votre opération était : _____ (type)

Votre rendez-vous de suivi est le : _____ (date)

À _____ (heure)

À _____ (endroit)

Numéro de téléphone de votre médecin de famille _____

Numéro de téléphone de votre chirurgien _____

- Vous devrez avoir un rendez-vous de suivi avec votre chirurgien dans 6 à 8 semaines. Si on ne vous donne pas de rendez-vous à votre départ de l'hôpital, veuillez appeler le cabinet de votre chirurgien pour en prendre un. Il est possible qu'un suivi ne soit pas nécessaire pour certaines opérations mineures.
- Gardez votre incision (coupure) propre et sèche. Votre médecin de famille enlèvera les agrafes ou sutures 10 à 14 jours après votre opération. Si vous avez des sutures cutanées adhésives Steri-Strips^{MC}, vous pourrez les enlever dans 7 à 10 jours. Il n'est pas nécessaire de retirer les sutures résorbables et les sutures cutanées par colle. Elles disparaîtront d'elles-mêmes.
- Il est normal de voir une petite quantité de sang sur le pansement, mais si le saignement traverse le pansement ou ne s'arrête pas, rendez-vous au service des urgences le plus proche.
- Vous pourrez prendre votre douche après 24 à 48 heures. Évitez les piscines, les spas et les bains pendant au moins une semaine. L'eau y est souvent contaminée.
- Si vous avez subi une opération anale ou périanale, il est possible que vos pansements doivent être retirés le lendemain de l'opération. Suivez les instructions de votre chirurgien pour les soins de la plaie. La visite à domicile d'une infirmière de VON pourrait être organisée pour vous aider avec cette tâche.

- Il est important de savoir quelles activités vous pouvez et ne pouvez pas faire. Il y aura certaines limites à votre activité physique après l'opération pour favoriser la guérison de votre incision. Ces limites s'appliquent généralement pendant 4 à 6 semaines pour le soulèvement de charges lourdes (plus de 15 livres ou 6,8 kg) ou l'activité physique intense ou pendant 2 à 4 semaines si vous avez subi une chirurgie laparoscopique. Si votre chirurgien ne vous a pas fourni d'instructions concernant les activités, veuillez communiquer avec son cabinet.
- Vous pouvez conduire si votre chirurgien vous le permet. Si vous avez des douleurs et ne pouvez pas appuyer sur les pédales, ou si vous prenez des médicaments qui causent de la somnolence ou des étourdissements, ne conduisez pas. Il faut en général environ deux semaines après l'opération pour reprendre la route.
- Les limites en matière d'activités après une opération s'appliquent également aux interactions sexuelles (sexe). Si vous ressentez des douleurs pendant l'activité sexuelle, arrêtez et réessayez plus tard.
- Assurez-vous de prendre les médicaments que votre chirurgien vous a recommandés pour gérer votre douleur. Il peut s'agir d'acétaminophène (Tylenol®), d'anti-inflammatoires ou de narcotiques.
- Vous pourriez avoir des problèmes après votre retour à la maison. Si vous pensez avoir un problème, contactez votre médecin de famille. Si cela n'est pas possible, rendez-vous au service des urgences le plus proche. Portez attention aux signes suivants :
 - › Si vous avez de la difficulté à uriner (faire pipi) ou si vous n'y arrivez pas pendant plus de 6 heures, contactez votre médecin de famille ou votre chirurgien ou rendez-vous dès que possible au service des urgences le plus proche.
 - › Une infection de l'abdomen (région du ventre) peut se produire après une opération. Si votre douleur s'aggrave même en prenant régulièrement des médicaments contre la douleur (analgésiques), cela peut être un signe d'infection. La fièvre, les frissons et la diarrhée peuvent également être des signes. De la rougeur et de l'enflure à l'endroit de l'incision peuvent aussi indiquer une infection. Si vous constatez n'importe quel de ces signes, consultez votre médecin de famille, appelez le cabinet de votre chirurgien ou rendez-vous au service des urgences le plus près.

- › Si vous avez subi une ablation de la vésicule biliaire, il est courant d'avoir des douleurs abdominales. Si vous avez des douleurs similaires à celles que vous ressentiez avant l'opération et que vous avez également de la fièvre, des frissons ou une jaunisse (peau ou yeux jaunes), contactez le cabinet de votre chirurgien ou rendez-vous au service des urgences le plus proche.
- › Après une opération des intestins, il est fréquent de constater des changements dans les habitudes intestinales, notamment une certaine diarrhée. Cela devrait s'améliorer avec le temps. S'il n'y a pas eu d'amélioration au moment de votre rendez-vous de suivi, parlez-en à votre chirurgien. Une petite quantité de sang dans vos selles (caca) juste après l'opération est normale. Cependant, si vous avez des saignements continus, une grande quantité de sang ou des caillots, rendez-vous au service des urgences le plus proche.
- › Après une opération pour une hernie, il est normal d'avoir un peu de liquide à l'endroit de l'opération pendant les premiers mois. Vous aurez peut-être l'impression que la hernie est revenue. Communiquez avec le cabinet de votre chirurgien si vous sentez que la bosse devient plus grosse ou plus douloureuse.
- › Si vous vomissez plus qu'une fois ou deux, communiquez avec votre médecin de famille ou votre chirurgien ou rendez-vous au service des urgences le plus proche.

Si vous pensez avoir un problème lié à votre opération, contactez le cabinet de votre chirurgien. Si vous n'obtenez pas de réponse et que vous craignez que le problème soit grave, rendez-vous au service des urgences le plus proche.